



HAL
open science

De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie

Dominique Maingueneau

► **To cite this version:**

Dominique Maingueneau. De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie. *Argumentation et Analyse du Discours*, 2016, 16, 10.4000/aad.2102 . hal-03956782

HAL Id: hal-03956782

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03956782v1>

Submitted on 25 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie

DOMINIQUE MAINGUENEAU
Sorbonne Université

« Droctulft fut un guerrier lombard qui au siège de Ravenne abandonna les siens et mourut en défendant la cité qu'il attaquait auparavant. Les habitants de Ravenne lui donnèrent une sépulture dans un temple et composèrent une épitaphe dans laquelle ils exprimèrent leur gratitude (« *contempsit caros, dum nos amat ille, parentes* ») [...] Imaginons, *sub specie aeternitatis*, Droctulft, non l'individu Droctulft, qui sans aucun doute fut unique et insondable (tous les individus le sont), mais le type générique qu'a fait de lui et de beaucoup d'autres la tradition, qui est œuvre de l'oubli et de la mémoire ».
(José Luis Borges (1998 : 55-56 ; je traduis)

Cette citation de Borges met bien en évidence le double rapport de l'EH à la mémoire : si on peut l'extraire du passé pour l'insérer dans des textes, c'est parce qu'on oublie la singularité « insondable » de l'événement qu'il relate, réduit à quelques éléments typifiants. Il reste néanmoins à analyser les ressorts de son efficacité. Cicéron dans le *De oratore* (XXXIV) la fait reposer sur un mélange d'autorité et de plaisir : « Rappeler l'antiquité, citer des exemples est le meilleur moyen de plaire (*delectatio*) et de conférer du poids et de l'autorité (*auctoritas*) au discours »¹. Mais cette explication est loin d'être éclairante, tant les catégories qu'utilise l'auteur sont difficilement traductibles dans celles des approches contemporaines. En outre, il est difficile de déterminer à quel type d'*exemplum* se réfère exactement Cicéron dans ce passage. Pour ma part, dans une perspective d'analyse du discours, je mettrai l'accent non sur l'analogie entre une situation présente et une situation passée qu'implique l'EH, mais sur la manière dont le choix de ce dernier permet de légitimer la scène d'énonciation qui le mobilise. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'étude de deux textes inscrits dans des conjonctures très différentes, mais qui relèvent tous deux du discours politique : le premier emprunté à la Révolution française, le second à la communication politique contemporaine.

1. Scène validée et exemple historique verbal

L'EH prototypique est un récit, que celui-ci soit largement déployé dans le texte ou à activer par le lecteur à partir de ses connaissances encyclopédiques. On peut délimiter une sous-classe, qu'on dénommera *exemples historiques verbaux* (EHV), ceux qui s'organisent autour

¹ Je traduis.

d'une scène de parole. La définition de l'*exemplum* que propose l'anonyme auteur de la *Rhétorique à Herennius* (1^{er} siècle avant J-C) en fait d'ailleurs ressortir l'importance : « L'*exemplum* consiste à citer un fait (*factum*) ou un mot (*dictum*) qui appartient au passé » (IV, 62). De toute façon un "dictum" est inévitablement inséré dans un "factum" ».

Souvent, l'EHV est associé à une phrase mémorable, une aphorisation qui relève de ce que j'appelle un « cadrage mémoriel historique » (Maingueneau, 2012). Le destinataire est amené à activer lui-même le récit dont elle est un fragment distingué. Ainsi, la phrase du général Cambronne « la garde meurt mais ne se rend pas » adressée aux Anglais qui, lors de la défaite de Waterloo, lui demandaient de se rendre, active l'ensemble du récit de cette bataille. Mais elle n'a accédé à ce statut dans la mémoire collective qu'en effaçant son « insondable » singularité, pour reprendre l'adjectif de Borges, en devenant la réponse emblématique du soldat courageux qui refuse de se rendre à l'ennemi. Ce type d'EH est souvent associé à une riche iconographie qui peut s'afficher sur les supports les plus variés : tableaux, estampes, gravures, assiettes, vases, photos, tee-shirts...

Ces EHV centrés sur une aphorisation sont également d'une importance particulière dans l'hagiographie religieuse, mais aussi dans la philosophie antique, où la transmission de la doctrine pour une bonne part passait par la mémoire d'aphorisations inscrites dans des récits exemplaires. Ainsi, pour présenter la doctrine du philosophe cynique Diogène, le doxographe Diogène Laërce a-t-il produit une série d'anecdotes qui s'organisent autour d'autant d'aphorisations mémorables.

Quelqu'un voulait étudier la philosophie avec lui. Diogène l'invita à le suivre par les rues en traînant un hareng. L'homme eut honte, jeta le hareng et s'en alla, sur quoi Diogène, le rencontrant peu après, lui dit en riant : « *Un hareng a rompu notre amitié.* » Dioclès raconte la scène d'une autre façon : un homme dit à Diogène : « Prescris-moi quelque chose. » Le philosophe prit un morceau de fromage et le lui donna à porter. L'homme refusa, et Diogène lui dit : « *Un morceau de fromage a rompu notre amitié.* » (Diogène Laërce, *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, tome 2, « Diogène de Sinope », traduction de R. Grenaille, GF-Flammarion, 1965 ; l'italique est de nous).

L'EHV n'est pas sans rapport avec la notion de « scène validée » que j'ai introduite, dans une perspective très différente, pour analyser la scène d'énonciation (Maingueneau, 1998). Dans cette problématique, la scénographie s'appuie sur des scènes de parole déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repoussoir ou de modèle valorisé. Ainsi, dans l'analyse que je propose de la « Lettre à tous les Français » de F. Mitterrand, la conversation lors du repas en famille est l'exemple d'une scène validée qui est valorisée dans la culture française. On parle de *scène validée*, et non de *scénographie validée*, parce que la scène validée n'est pas à proprement parler du discours mais un stéréotype autonomisé, décontextualisé, disponible pour les réinvestissements textuels les plus divers. Une scène validée peut être un genre de discours (la carte postale, la conférence...), ou un événement de parole (l'Appel du 18 juin) : dans ce dernier cas, on retrouve l'EHV. Le répertoire des scènes disponibles varie en fonction du groupe visé par le discours : une communauté de conviction forte (une secte religieuse, une école philosophique...) possède sa mémoire propre ; mais, de manière générale, à tout public, fût-il vaste et hétérogène, on peut associer un stock de scènes qu'on peut supposer partagées.

Mon hypothèse, rappelons-le, est que l'EH atteint son efficacité maximale quand, au-delà de la construction d'une analogie, il permet de légitimer la scène citante. Mais ce retour de l'EH sur la parole qui le convoque peut opérer à des degrés très variables. Considérons ce passage célèbre du *Pro Rege Deiotaro* de Cicéron :

O temps! ô mœurs! Ce Cn. Domitius, que, dans notre enfance, nous avons vu consul, censeur, grand pontife, avait, pendant son tribunat, cité en justice devant le peuple M. Scaurus, le premier citoyen de Rome. Un esclave de Scaurus vint le trouver secrètement pour faire des dénonciations contre son maître. Domitius le fit saisir et ramener à Scaurus. Voyez quelle différence ! non pas que je veuille comparer Castor à Domitius. Mais enfin ce dernier rendit à un ennemi son esclave; vous, vous avez entraîné celui de votre aïeul : Domitius ne corrompit point l'esclave, ne voulut point l'entendre; vous l'avez corrompu : Domitius repoussa l'esclave qui lui offrait de le servir contre son maître; vous l'avez employé comme accusateur. (« Pro rege Deiotaro », XI, in *Œuvres complètes de Cicéron*, trad. Nisard, Paris, Dubochet, Le Chevalier et comp., 1848)

Cicéron, après avoir énoncé « O temps, o mœurs ! », justifie son dire en convoquant un EHV. Le récit pivote en effet autour de l'échange verbal entre l'esclave et Domitius. Ici le retour de la scène citée sur la scène citante semble faible. C'est en effet l'analogie entre l'*exemplum* et la cause défendue par Cicéron qui passe au premier plan. Cependant, l'énonciation de cet *exemplum* n'est pas sans conséquence sur l'*ethos* de l'orateur : à travers la narration qui est censée justifier l'énonciation liminaire de « O tempora, o mores ! » le locuteur montre qu'il participe des vertus de l'ancien temps, il affecte *ipso facto* sa parole des qualités attachées à celles dont fait montre Domitius dans son récit.

Je vais considérer à présent un cas d'EHV où, à la différence de l'exemple évoqué par Cicéron, la relation entre la scène validée citée et la scénographie qui la cite est forte.

2. La scène révolutionnaire

Cet EH est extrait d'un discours célèbre prononcé par Robespierre le 30 mai 1791 devant l'Assemblée constituante. Dans ce discours évidemment antérieur à la Terreur il plaide en faveur de l'abolition de la peine de mort. Son texte s'ouvre par un EHV emprunté à l'histoire grecque.

« La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, on courut dans les temples, et on conjura les dieux de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes. Je viens prier non les dieux, mais les législateurs, qui doivent être les organes et les interprètes des lois éternelles que la Divinité a dictées aux hommes, d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques, et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle. Je veux leur prouver, 1° que la peine de mort est essentiellement injuste ; 2° qu'elle n'est pas la plus réprimante des peines, et qu'elle multiplie les crimes beaucoup plus qu'elle ne les prévient.² (*Œuvres de Robespierre recueillies et annotées*, Paris, A. Faure, 1867, p. 212).

² C'est nous qui soulignons.

Locuteur	Acte de parole	Allocutaire	Contenu
les Athéniens (« on » à Athènes »)	« conjurer »	« les dieux »	« de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes »
« je »	« prier »	« les législateurs » « les organes et les interprètes des lois éternelles que la Divinité a dictées aux hommes »	« d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques, et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle »

m

Comme le montre ce tableau, l'orateur, se conformant aux routines rhétoriques, procède en deux temps : avant d'annoncer les deux points que va développer son argumentation, il commence par le récit et l'explicitation de l'analogie. Le fait que ce soit le début du discours est essentiel : il s'agit d'installer la scénographie qui va légitimer l'énonciation. Le problème est de comprendre en quoi cet EH, a priori sans aucun rapport avec la question dont on délibère en 1791, occupe ici une place aussi stratégique, en quoi il est censé entraîner l'adhésion de l'auditoire de Robespierre.

En premier lieu, l'inscription de cet EHV dans le corpus de l'histoire grecque joue un rôle déterminant. Les acteurs de la Révolution n'ont cessé en effet de penser et de légitimer leurs entreprises à travers l'évocation de précédents extraits de l'histoire antique, grecque ou romaine. Il existe à ce propos un texte célèbre de Marx, au début du *18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*.

Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce. Caussidière pour Danton, Louis Blanc pour Robespierre, la Montagne de 1848 à 1951 pour la Montagne de 1793 à 1795, le neveu pour l'oncle. Et nous constatons la même caricature dans les circonstances où parut la deuxième édition du 18 Brumaire. Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé. La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants. Et même quand ils semblent occupés à se transformer, eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau, c'est précisément à ces époques de crise révolutionnaire qu'ils évoquent craintivement les esprits du passé, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour apparaître sur la nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage emprunté. C'est ainsi que Luther prit le masque de l'apôtre Paul, que la révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine, puis dans celui de l'Empire romain.

(*Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* (1852), début, Paris, les Éditions sociales, 1969, Collection Classiques du marxisme (traduction de la 3^e édition allemande (1885)).

Dans ce passage, Marx restreint aux « époques de crise révolutionnaire » la mobilisation des « esprits du passé ». Mais l'analyste du discours peut se demander si ce ne sont pas seulement là des moments d'exacerbation d'un fait constant. De même, Marx parle de « langage emprunté » (*erborgten Sprache*)³ et de « masque », ce qui pourrait laisser entendre qu'il existerait un « vrai » langage, sans emprunt, un langage débarrassé de telles illusions. On peut au contraire penser qu'en réalité l'« emprunt » est originel : une scénographie politique ne peut prendre sens qu'en s'inscrivant dans une chaîne mémorielle qui confère une identité au locuteur et au destinataire.

Pris dans une situation radicalement nouvelle, soumis à une incertitude cognitive extrême, les promoteurs de la Révolution de 1789 ne peuvent tirer leur identité et le sens de leur action des ressources que leur offre un présent vertigineux. D'une certaine façon, quand il parle devant l'Assemblée, Robespierre est un Athénien, et Paris est transporté à Athènes. Cette convocation de l'Antiquité n'est qu'une manifestation parmi une infinité d'autres du fait que le *Thésaurus* gréco-latin constitue le fond de la culture légitime des élites européennes depuis la Renaissance. Les députés de l'Assemblée sont des notables qui ont été formés à travers cette culture, qui n'est pas seulement textuelle mais s'accompagne d'une multitude de représentations iconiques omniprésentes dans l'Art et dans les objets de la vie quotidienne. Il est significatif à cet égard que Robespierre introduise son EH sans dire précisément de quelle époque il parle, ni de quel auteur ce récit est extrait : l'épisode est présenté comme devant être connu de son public, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il l'est effectivement. Alors que l'EHV et l'orateur sont séparés par plus de deux millénaires, le passage de l'un à l'autre accés est présenté comme immédiat.

En convoquant un EH antique, le corps énonçant de l'orateur Robespierre active un étayage réciproque : une énonciation rhétorique antiquisante se doit de convoquer de manière privilégiée des *exempla* antiques ; ceux-ci en retour tirent pour une bonne part leur force du fait qu'ils sont portés par une énonciation orale montre son « antiquité ». Au-delà des arguments proprement dits, du *logos*, la rhétorique révolutionnaire dont participe le discours de Robespierre implique un *ethos* discursif caractéristique, une « incorporation » verbale (Maingueneau, 1999) de l'Antiquité, qui s'appuie au premier chef sur le simple fait que cette rhétorique est celle-là même qu'ont pratiquée, théorisée, didactisée les Grecs et les Romains. Robespierre parle d'autant mieux comme Cicéron qu'il croit mobiliser le même code rhétorique que lui, au-delà de la différence entre les deux langues. On retrouve ici les trois dimensions du concept d'incorporation.

- L'énonciation confère une « corporalité » à l'orateur, lui *donne corps* ; le destinataire est censé appréhender Robespierre comme un orateur antique.

- Le destinataire *incorpore*, assimile les schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au monde en habitant son propre corps : une manière d'être un corps républicain, vertueux et héroïque.

- Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un *corps*, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent au même discours, celui des vertueux républicains qui en parlant de cette façon se montrent comme tels, aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Or dans cette conjoncture la constitution de cette communauté est un enjeu essentiel de

³ “um in dieser altehrwürdigen Verkleidung und mit dieser erborgten Sprache die neuen Weltgeschichtsszene aufzuführen. So maskierte sich Luther als Apostel Paulus, die Revolution von 1789-1814 drapierte sich abwechselnd als römische Republik und als römisches Kaisertum”.

l'activité politique : l'Assemblée constituante doit se constituer chaque jour comme telle pour représenter un « peuple » de « citoyens ».

Au moment où Robespierre profère son discours, on est encore sous le régime de la monarchie constitutionnelle, et non en république. L'emploi du terme « citoyen » dans le texte pour désigner les Athéniens, n'a rien d'anodin : depuis 1789, l'ancien *sujet* de la monarchie est devenu *citoyen*, mais il ne le sera pleinement qu'une fois la monarchie abolie au profit de la République. Le fait de mobiliser un *ethos* républicain vertueux a donc une puissance de contestation, surtout quand il s'agit d'une question, la peine de mort, qui, précisément, est présentée dans le texte comme emblématique de la « tyrannie », terme qui permet alors aux révolutionnaires de désigner les monarchies contemporaines. La suite du discours de Robespierre est claire à cet égard ; il convoque deux nouveaux *exempla* historiques tirés de l'histoire romaine (Sylla et Octave), qui lui permettent d'opposer les « lois du peuple » et celles du « tyran ».

Ainsi, aux yeux de la vérité et de la justice, ces scènes de mort, qu'elle ordonne avec tant d'appareil, ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels, commis, non par des individus, mais par des nations entières, avec des formes légales. Quelque cruelles, quelque extravagantes que soient ces lois, ne vous en étonnez plus : elles sont l'ouvrage de quelques tyrans ; elles sont les chaînes dont ils accablent l'espèce humaine ; elles sont les armes avec lesquelles ils la subjuguent : elles furent écrites avec du sang. Il n'est point permis de mettre à mort un citoyen romain : telle était la loi que le peuple avait portée. Mais Sylla vainquit, et dit : Tous ceux qui ont porté les armes contre moi sont dignes de mort. Octave et les compagnons de ses forfaits confirmèrent cette loi.

Le seul fait de construire cette opposition entre « le peuple » et les « tyrans » confère implicitement à l'orateur un *ethos* républicain qui est à la fois un *ethos* « idéologique » et un *ethos* « expérientiel » (Maingueneau, 2014), en l'occurrence l'ensemble des vertus (convictions politiques et comportements) attachées à la figure du Républicain antique.

Il est difficile de ne pas évoquer ici la peinture néoclassique du peintre David, ami de Robespierre, qui est alors en quelque sorte le peintre officiel de ces vertus républicaines, depuis l'immense succès de son tableau *Le Serment des Horaces* (1785).



(Musée du Louvre ; source : Wikipedia)

Contre le corps, surtout féminin, que met en scène la peinture rococo – bien illustrée par l'art de F. Boucher⁴ – l'esthétique de David promeut dans une peinture d'Histoire un nouveau corps : musclé, austère et héroïque, républicain pour tout dire. La fusion des deux mondes, celui de l'Histoire antique et celui de la Révolution, s'opère – à l'époque où Robespierre fait ce discours sur l'abolition de la peine de mort – dans l'élaboration d'un tableau monumental (pas moins de dix mètres de large sur sept mètres de haut) représentant « le Serment du Jeu de paume ». En 1790, David avait entrepris de commémorer cet événement posé comme fondateur de la fin de l'Ancien régime. L'œuvre devait représenter les six cent trente députés des Etats-Généraux alors présents. Le dessin préparatoire avait rencontré un grand succès lors du Salon de 1791. La même année, pour financer un tel projet, Barère avait proposé à l'Assemblée constituante de prendre en charge une bonne part de son financement.

⁴ Les hasards de l'histoire font que David est un parent de Boucher, qui a d'ailleurs été aussi son premier maître.



(Musée du Château de Versailles ; source : Wikipedia)

Ce dessin représente le mouvement même par lequel se constitue l'Assemblée, les députés deviennent les représentants du « Peuple », ces députés auxquels s'adresse le discours de Robespierre ce 30 mai 1791. Comme dans « Le Serment des Horace », les bras tendus convergent, métonymies du corps des individus vertueux rassemblés dans un même élan. C'est sur ces stéréotypes corporels que s'appuie l'ensemble de la geste révolutionnaire dont participe ce discours.

Cela nous amène à nous interroger sur ce qu'implique la notion même d'exemple *historique*. Les *exemples* du type de celui qu'invoque Robespierre sont extraits d'un *Thésaurus* antique pour lequel la dimension proprement historique passe au second plan, au profit d'une intention morale ou spirituelle, *légitimatoire*, en un sens proche de l'étymologie : un récit écrit qui *doit* être dit en public à l'intérieur d'une communauté de conviction : dans les monastères, pendant les repas ou dans les églises pour édifier les fidèles. Comme le souligne très justement E. Danblon,

l'exemple en tant qu'argument du délibératif (...) peut aussi bien être une histoire exemplaire, une fable, une légende ou encore des formes hybrides entre le proverbe et la parabole, sortes de petits récits *gnomiques* que l'orateur utilisera pour « illustrer » son propos. En conséquence, le critère de la fiction ou de la réalité n'est pas pertinent pour la qualité rhétorique de l'exemple, et partant, pour sa force persuasive » (2003 : 190)

Pour les élites formées aux humanités classiques et pénétrées de convictions républicaines, on n'est pas loin de la relation des croyants à la Bible : même les récits qui se présentent comme

historiques, par sa seule appartenance au *Thésaurus*, se chargent d'interprétations d'un autre ordre, spirituelles. La valeur sacrée du *Thésaurus*, référée à cet hyperénonciateur (Maingueneau, 2004) qu'est l'Antiquité prime sur le statut référentiel des *exempla*.

3. José Bové

Le passage du texte de Robespierre à celui que nous allons considérer à présent se fait très naturellement, puisque le premier, qui participe de la Révolution, invoque un EH tiré l'Antiquité grecque, tandis que le second, issu de l'élection présidentielle française de 2012, invoque comme EH la Révolution française. Robespierre valide son énonciation en extrayant un récit du répertoire de scènes validées qu'offre l'Antiquité ; mais, une fois validée, la Révolution devient à son tour un répertoire d'exemples historiques.

La mise en contraste de ces deux textes permet d'observer deux modes très différents d'intégration textuelle de l'EH : d'une part *enchâssé, localisé et explicite*, chez Robespierre, d'autre part *enchâssant, diffus et implicite*, chez José Bové. Mais tous deux mobilisent l'exemple-modèle, pour reprendre la tripartition de Perelman et Obrechts-Tyteca (1988 [1958] : 471-495) entre « exemple-argument », « exemple-illustration » et « exemple-modèle », le dernier indiquant « la conduite à suivre », servant « de caution à une conduite à adopter » (1988 [1958] : 490).

Le texte qui nous intéresse figure dans la profession de foi de José Bové, lors de sa candidature à l'élection présidentielle française de 2007. Cette profession de foi se compose de quatre pages, dont voici la première, qui constitue une unité relativement autonome.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

" Un autre avenir est possible "
José Bové

Je suis un candidat différent des autres.
Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens à aucun parti politique. Des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses m'ont demandé d'être leur candidat.

Je sollicite vos suffrages comme **porte-parole d'un rassemblement** de millions de citoyennes et de citoyens qui souffrent de la précarité et de l'insécurité sociale, qui contestent un système politique confisqué par quelques grands partis et qui s'inquiètent pour eux et pour les générations futures de l'avenir de la planète.

Comme vous, je ne crois pas à l'alternance sans fin entre la droite dure et la gauche molle. Vous avez entre les mains une arme pacifique pour le dire : votre bulletin de vote. Il y a deux ans, les électrices et les électeurs se sont insurgé-e-s contre le projet de Constitution européenne.

Le 22 avril prochain, nous avons l'occasion de décréter l'insurrection électorale contre le libéralisme économique.

Nous pouvons changer vraiment la vie. Nous pouvons imposer, ici et maintenant, une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique.

Votre bulletin de vote est utile pour battre la droite et l'extrême droite qui organisent la régression sociale et environnementale. Il est utile pour construire une gauche alternative qui rassemble et qui mette fin à la société du tout-marché et du tout-profit.

Votre bulletin de vote est précieux pour reconstruire l'espérance.

Le 22 avril, vous pouvez dire qu'un autre avenir est possible.

Aux unes Citoyennes, Citoyens!
JB

Je reproduis ici la partie proprement verbale.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Je suis un candidat différent des autres.

Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens à aucun parti politique. Des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses, m'ont demandé d'être leur candidat.

Je sollicite vos suffrages comme **porte-parole d'un rassemblement** de millions de citoyennes et de citoyens qui souffrent de la précarité et de l'insécurité sociale, qui contestent un système politique confisqué par quelques grands partis et qui s'inquiètent pour eux et pour les générations futures de l'avenir de la planète.

Comme vous, je ne crois pas à l'alternance sans fins entre la droite dure et la gauche molle. Vous avez entre les mains une arme pacifique pour le dire : votre bulletin de vote. Il y a deux ans les électrices et les électeurs se sont insurgé-e-s contre le projet de Constitution européenne.

Le 22 avril prochain, nous avons l'occasion de décréter l'insurrection électorale contre le libéralisme économique.

Nous pouvons vraiment changer la vie. Nous pouvons imposer, ici et maintenant, une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique.

Votre bulletin de vote est utile pour battre la droite et l'extrême-droite qui organisent la régression sociale et environnementale. Il est utile pour construire une gauche alternative qui rassemble et qui mette fin à la société du tout-marché et du tout-profit. Votre bulletin de vote est précieux pour reconstruire l'espérance. Le 22 avril, vous pouvez dire qu'un autre avenir est possible.

Aux urnes Citoyennes, Citoyens !

JB

Comme on le voit, l'EH de la Révolution française présente la particularité remarquable de n'être pas explicité, bien qu'il soutienne l'ensemble de la scénographie. Au début, le *Je* de José Bové (« Je n'appartiens ») est une forme vide, sans autre propriété que celle d'être la trace de l'énonciateur ; à charge pour le texte de lui affecter des prédicats à valeur légitimante. Ceux-ci sont d'abord énoncés sous la forme d'une série de groupes nominaux, d'appositions antéposées.

Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens...

Le troisième groupe nominal, « citoyen engagé », est susceptible de deux lectures : l'une par *cumul* (la catégorie « citoyen engagé » s'ajoute aux deux précédentes), l'autre par *intégration*. Selon la première, le citoyen aurait un domaine de compétence distinct. Selon la seconde, être un syndicaliste paysan et un militant altermondialiste, c'est être un vrai « citoyen engagé ». Comme toute catégorie à fonction hypéronymique qui n'est pas fondée sur la langue mais sur un enchaînement textuel singulier, celle-ci constitue un coup de force que le texte doit essayer de naturaliser. Cela passe en particulier par l'élaboration d'une isotopie qui sera manifeste dans l'énoncé final (« Aux urnes, citoyens ! ») ; elle joue sur le fait que le substantif « citoyens » participe de deux espaces distincts :

- L'espace politique-juridique : le citoyen est l'individu en tant qu'il appartient à un corps politique, et en particulier qu'il a le droit de vote ;

- L'espace historique : le terme « citoyen » est emblématique de la Révolution française : comme le « citoyen » libre s'opposait au « sujet » de la monarchie et à ses divisions en ordres hiérarchisés, les révolutionnaires l'utilisaient comme terme d'adresse généralisé associé au « tu » imaginairement inspiré du latin de la République romaine.

Le texte exploite cette bivalence, mais sans l'expliciter : il met d'abord au premier plan la valeur politique, puis la valeur historique. C'est le groupe nominal « insurrection électorale » qui va projeter sur l'axe syntagmatique ces deux valeurs de « citoyen ».

En évoquant la Révolution française, on rencontre immédiatement la dimension temporelle de la scénographie, la « chronographie » par laquelle l'énonciation inscrit sa propre événementialité dans une mémoire partagée. La profession de foi de José Bové invoque deux événements, l'un proche, l'autre plus lointain. Le premier, qui est explicité, c'est la victoire au référendum sur la Constitution, présenté comme l'un des actes fondateurs de la « gauche alternative ». Le second, la Révolution de 1789, n'est pas explicité, mais progressivement activé à l'aide d'indices répartis sur l'ensemble du texte :

« citoyen engagé » → « millions de citoyennes et de citoyens » → « une arme pacifique » → « se sont insurgé » → « décréter l'insurrection électorale » → « aux urnes Citoyennes, Citoyens »

En opérant ainsi une substitution « armes » / « urnes » dans le refrain de « la Marseillaise », José Bové opère un détournement polyphonique à visée de captation (Grésillon et Maingueneau, 1984) qui permet d'assigner au locuteur la place d'un militant révolutionnaire de 1789 et de s'intégrer avec son destinataire dans la communauté imaginaire du « peuple », des « citoyens » dressés contre les « privilèges ». Le lecteur est ainsi amené à compléter par lui-même les termes manquants de l'analogie tacite qui fonde l'EH.

Révolutionnaires de 1789	Gauche alternative
Monarchie absolue	Ultra-libéralisme économique (« la société du tout-marché et du tout-profit »)
Peuple	« un rassemblement de millions de citoyennes et de citoyens qui....»
Insurrection	Election présidentielle
<p>Fusion des deux mondes : celui de l'EH et celui de Bové</p> <p>« Citoyens » (révolutionnaires de 1789 / électeurs de 2007) « Insurrection électorale » « Aux urnes/armes »</p>	

La différence entre l'EH de Robespierre et celui de José Bové est nette. Celui de 1791 est un récit localisé, encadré par l'énonciation qui en explique très didactiquement la signification ;

celui de 2007 n'est pas localisé et ne se présente même pas comme une séquence textuelle. Il émerge en effet progressivement par touches au fil du texte, n'apparaissant clairement que dans les derniers mots. En outre, il ne s'agit pas d'un exemple ordinaire, le récit d'un épisode historique bien circonscrit, mais de l'ensemble de la Révolution. Le texte structure la candidature de Bové comme un récit, en la projetant sur la Révolution, vaste récit surplombant qui peut s'incarner dans des récits emblématiques, en particulier celui de la Prise de la Bastille. La colonne de droite du tableau⁵ ci-dessous peut donc être remplie par les lecteurs avec des éléments très divers, en fonction d'une certaine *doxa* sur la Révolution, mais aussi de l'interprétation tacite qu'en donne Bové dans sa profession de foi.

	2007	1789
Destinateur	« des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses »	?
Situation initiale : un état de manque	« la précarité et l'insécurité sociale », « un système politique confisqué par quelques grands partis », inquiétudes sur « l'avenir de la planète »	?
Héros	José Bové, porte-parole de la « gauche alternative »	?
Objet de la quête	« une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique »	?
Opposant	le système des partis, l'ultra-libéralisme...	?
Adjuvant	le bulletin de vote en faveur de Bové	?

Mais il ne suffit pas de constater que le texte de José Bové, à la différence de celui de Robespierre, ne mobilise que latéralement l'EH: on est en droit de se demander pourquoi. Je ferai l'hypothèse que cet usage de l'EH est symptomatique d'un compromis entre deux injonctions contradictoires. L'usage explicite et massif d'exemples tirés de la Révolution française est aussi obligatoire que récurrent dans le discours de la gauche qu'on pourrait dire « classique », celle du Parti socialiste, du Parti communiste ou, aujourd'hui, d'un Jean-Luc Mélenchon. Or Bové entend développer une gauche alternative, qui déplace les repères de la gauche classique en ce qu'elle ne s'inscrit pas dans l'espace national, mais planétaire, et accorde un rôle central au rapport de l'homme avec la nature. Il lui est donc très difficile de s'inscrire massivement dans la continuité de la Révolution. D'un autre côté, il lui est impossible, dans la mesure où il se réclame de la gauche, de couper toute référence à elle, surtout quand elle lui permet d'exploiter l'analogie entre Ancien Régime et Révolution, qui confère une dimension prophétique et messianique à son propre discours. Montrer que la gauche alternative écologiste qu'il défend est l'*analogon* de la Révolution naissante, c'est l'inscrire dans une sorte de nécessité historique en indiquant obliquement aux destinataires qu'un républicain conséquent doit devenir écologiste. C'est d'un compromis entre ces deux injonctions que résulte un EH qui encadre l'ensemble de l'énonciation sans être localisable : omniprésent et fantomatique. On pourrait dire qu'il *hante* le texte.

⁵ Nous reprenons ici la terminologie de Greimas ; voir par exemple Greimas et Courtès (1979).

Conclusion

A la différence des analyses d'exemples historiques qui mettent l'accent sur la nature et la pertinence de l'analogie sur laquelle il repose, dans cet article nous avons fixé notre attention sur des aspects qui pourraient sembler périphériques. Nous avons ainsi privilégié la relation entre l'EH et la scénographie, partant du principe qu'il a un rendement d'autant plus élevé qu'il opère un retour vers la scène d'énonciation qui le convoque. C'est particulièrement évident dans le cas du discours de Robespierre en faveur de l'abolition de la peine de mort : non seulement l'analogie dresse un parallèle entre deux scènes de parole, mais encore dans la conjoncture politique de 1791 le choix d'une scène validée puisée dans le monde antique confère au corps énonçant de l'orateur une légitimité considérable. Dans le cas de José Bové, en revanche, le retour sur la scène d'énonciation passe surtout par la chronographie, elle engage faiblement l'*ethos* du candidat. Cette divergence entre en consonance avec les modes d'inscription textuelle de nos deux *exempla*. On ne peut rêver d'un contraste plus saisissant. Robespierre, se conformant soigneusement aux normes de la rhétorique classique, procède à une narration, explique pas à pas son analogie pour en tirer finalement le plan de son argumentation, tandis que José Bové dissémine l'EH sur son texte, sans même lui conférer le statut d'un récit circonscriptible. Mais l'un et l'autre s'appuient sur une *doxa* qu'ils pensent largement partagée par leur auditoire, condition *sine qua non* de l'efficacité d'un exemple historique.

Bibliographie

Corpus

- Borges, José Luis. 1998. « Historia del guerrero y de la cautiva », *El Aleph* (Madrid : Alianza)
- Bové, José. 2007. « Un autre avenir est possible » (texte d'affiche)
- Cicéron. 1848. « Pro rege Deiotaro », XI, *Œuvres complètes de Cicéron*, trad. Nisard. (Paris : Dubochet, Le Chevalier et Cie)
- Diogène Laërce, 1965. *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, tome 2, « Diogène de Sinope », trad. R. Grenaille (Paris : GF-Flammarion)
- Marx, Karl. 1969 [1852, 1885]. *Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* (Paris : Éditions sociales (traduction de la 3^e édition allemande, 1885)
- Robespierre, Maximilien. 1867 [1791]. *Œuvres recueillies et annotées* (Paris : A. Faure)

Critique

- Greimas, A.-J. et Courtès, J., 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (Paris : Hachette).
- Danblon, E., 2003. « L'exemple rhétorique : L'usage de la fiction en argumentation », dans *L'analyse du discours dans les études littéraires*, R. Amossy et D. Maingueneau (dir.) (Toulouse : PUM), 187-198.
- Grésillon, A. et Maingueneau, D., 1984. « Polyphonie, proverbe, détournement », *Langages*, 74, 112-125.

- Maingueneau, D., 1998. *Analyser les textes de communication* (Paris : Armand Colin).
- Maingueneau, D., 1999. « Ethos, scénographie, incorporation », dans *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, R. Amossy (éd.) (Lausanne : Delachaux et Niestlé), 75-101.
- Maingueneau, D., 2004. « Hyperénonciateur et 'participation' », *Langages*, 156, 111-127.
- Maingueneau, D., 2012. *Les Phrases sans texte* (Paris : Armand Colin).
- Perelman, Ch. & Olbrechts-Tyteca, L., 1988 [1958]. *Traité de l'Argumentation. La Nouvelle Rhétorique* (Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles).